

CHAPITRE 3 : MODIFICATIONS À LA LÉGISLATION ET À LA RÉGLEMENTATION

[Cette section traitera des modifications à la législation (lois et règlements) touchant la conduite des affaires entre le pays cible et le Canada. On mettra l'accent sur les modifications par rapport à la situation actuelle.]

Section A : Commerce

- Modifications tarifaires
- Modifications à la réglementation et aux procédures douanières
- Modifications à la réglementation sur le transport

Section B : Finances

- Règles d'imposition et interprétation de celles-ci
- Lois sur l'investissement
- Lois régissant le change, le transfert de devises

Section C : Technologie

- Annonces de l'acceptation de normes internationales
- Normes de qualité nationales (si différentes) et modifications
- Obligations d'essais
- Procédures de certification

Section D : Santé et Sécurité

- Modifications aux exigences concernant l'emballage et l'étiquetage
- Règles et règlements concernant l'environnement
- Normes de sécurité en milieu de travail
- Tests obligatoires pour les nouveaux produits

Section E : Voyages

- Obligation de détenir un visa
- Traitement des voyageurs d'affaires
- Permis de travail
- Accréditation

ANNEXE : PRÉSENTATION D'UNE MISE À JOUR SUR LE MILIEU DES AFFAIRES

[Les éléments recueillis dans le cadre du rapport sur le contexte du milieu des affaires peuvent être traités et regroupés sous les titres suivants d'un bulletin d'information régulier consacré au pays visé.]